

6^e vague du PROVONAT 750 NOUVEAUX VOLONTAIRES ONT PRÉTÉ SERMENT

P4



RTOGOREVEIL

TR 123 du 04 octobre 2013



Prix: 250 FCFA / Etranger 1€

Le pari d'une actualité qui réveille



Rentrée Parlementaire de la Ve Législature de la IVe République UN MANDAT PLACE SOUS LE SIGNE DE L'EXEMPLARITE ET DE LA PRISE EN COMPTE DES ASPIRATIONS DES POPULATIONS

P2

5 OCTOBRE 1990- 5 OCTOBRE 2013

LE BILAN 23 ANS APRES...

Une alternance mal gérée à l'issue de la Conférence Nationale

P2

Une parenthèse de transparence lors des législatives de 1994

Les Trois élections qui ont scellé la démocratisation irréversible

1er Conseil des ministres du cabinet Ahoomey Zunu II
DES QUESTIONS ECONOMIQUES ET DE BIEN ETRE DES POPULATIONS AU CENTRE DES DISCUSSIONS

P3

Pour récompenser les meilleurs projets en entrepreneuriat en 2013
L'ANPGF LANCE LE CONCOURS WIN

P3

Lutte contre le tabagisme
LE REJAT JOUE SA PARTITION AUX CÔTÉS DU GOUVERNEMENT

P5

Pèlerinage musulman et le rosaire catholique
LES PRATIQUES RELIGIEUSES MARQUENT CE MOIS D'OCTOBRE

P7

5 OCTOBRE 1990- 5 OCTOBRE 2013
LE BILAN 23 ANS APRES ...

- Une alternance mal gérée à l'issue de la Conférence Nationale
- Une parenthèse de transparence lors des législatives de 1994
- Les Trois élections qui ont scellé la démocratisation irréversible



Dans un contexte international propice, marqué surtout par des événements comme la chute du mur de Berlin, la transition au Bénin (marquée par la chute du parti Communiste Béninois) et surtout l'appel lancé en juin 1990 par le Président français François Mitterrand à l'endroit des Chefs d'États d'Afrique francophone, les événements du 5 octobre 1990 ont créé la rupture, susciter le choix et la détermination des togolais, de la jeunesse en l'occurrence, de voir leur pays s'ouvrir à une démocratie fondée sur une promotion accrue des libertés.

Des avocats, défenseurs des droits de l'Homme (Yaovi Agboyibo, président de la CNDH, Me Joseph Koffigoh, président de la LTDH) s'allient avec d'autres associations et le premier parti politique clandestin du Togo (la CDDPA) pour contraindre le pouvoir du Président Eyadéma à l'ouverture démocratique. Le 8 juillet 1991 s'ouvre et ce jusqu'au 28 Août de la même année, une Conférence nationale (la seconde en Afrique noire après celle du Bénin) s'ouvre et débouche sur la transition dite démocratique. L'opposition s'accapare des rennes du pouvoir, forme un gouvernement de transition.

De 1990 à ce jour, un long chemin parsemé d'embûches a été parcouru par les togolais.

À l'occasion de la commémoration demain des 23 Ans du « 5 Octobre », si un bilan doit se faire, il sera sans doute celui d'un enracinement démocratique difficile. « Un déficit démocratique » qui n'aura été corrigé qu'en 2007 avec les législatives organisées après le décès du Président Eyadéma, la signature de l'APG et le respect par les autorités togolaises des « 22 Engagements » pris devant la communauté internationale, l'Union Européenne en l'occurrence, quelques années plus tôt.

Vingt trois (23) ans après, on se souviendra que la lointaine marche démocratique du peuple togolais a été essentiellement marquée par une alternance mal gérée à l'issue de la Conférence Nationale, une parenthèse de transparence électorale lors législatives de 1994 (élections remportées par le CAR de Me Agboyibo et l'UTD d'Edem Kodjo) et surtout par les trois dernières élections (législatives de 2007, Présidentielle de 2010 et les récentes législatives du 25 juillet 2013) qui ont scellé la démocratisation irréversible du pays.

Germain POULI

Rentrée Parlementaire de la Ve Législature de la IVe République
UN MANDAT PLACE SOUS LE SIGNE DE L'EXEMPLARITE ET DE LA PRISE EN COMPTE DES ASPIRATIONS DES POPULATIONS



Les élus de la Ve Législature de la IVe République issus des législatives du 25 juillet 2013 ont solennellement effectué leur rentrée Parlementaire le mardi 1er Octobre dernier au Palais des Congrès de Lomé, siège du Parlement togolais.

Une cérémonie des grands jours présidée par le nouveau Président de l'institution, l'Honorable Dama Dramani, en présence du Chef du Gouvernement, des ministres et de plusieurs personnalités membres des institutions de la République, du corps diplomatique accrédité au Togo et de la communauté internationale ; et qui a été rehaussée par la présence effective de plusieurs délégations parlementaires étrangères.

Placée sous le thème : « Le Parlement, Vitrine de la Démocratie et Outil d'Intégration Régionale » cette rentrée a donné le ton sur les orientations que les députés togolais veulent donner à leur mandat.

Des Députés Exemplaires

Lors de son allocution d'ouverture, le Président de l'Assemblée Nationale a invité ses collègues à l'exemplarité en face d'un peuple togolais qui attend beaucoup d'eux. « Ils attendent en tout premier que leurs députés

donnent le bon exemple de volonté de réconciliation et de vouloir-vivre ensemble, à travers des délibérations et des débats dignes qui transcendent les clivages politiques et des considérations partisans » a rappelé M. Dama Dramani.

Selon le Président de l'hémicycle togolais les débats au Parlement doivent refléter cette vitrine de la démocratie pour une vie politique nationale plus apaisée. Ces débats doivent également être des ferments de la réconciliation en cours dans le pays.

Des Députés préoccupés par les besoins et aspirations de leurs populations

Revenant sur le rôle et l'impact de l'activité parlementaire sur le vécu des populations, le Président a adressé à ses pairs en des termes plus concis et chargés de responsabilité : « Pour un député, jouer pleinement son rôle de défenseurs des intérêts du peuple, c'est d'abord voter les lois, surtout les lois de finances portant budget de l'État qui donnent les moyens d'entreprendre le développement harmonieux du pays. C'est ensuite contrôler sans complaisance l'action du gouvernement afin de pousser ce dernier à améliorer chaque jour davantage la gouvernance économique, sociale

et politique du pays. »

Face aux multiples défis qui attendent cette Ve Législature, le Président de l'institution a proposé un renforcement de capacité des élus et un développement d'une diplomatie parlementaire plus active.

Une Coopération interparlementaire remarquable

Étaient présentes à cette cérémonie solennelle de rentrée parlementaire des délégations de haut rang venues de plusieurs pays.

Messieurs Guy Nzouba, Hama Amadou, Ibrahim Sory Djalo, Coffi Mathieu Mathurin Nago et Apollinaire Ouattara, respectivement Présidents des assemblées nationales du Gabon, du Niger, de Guinée Bissau, du Bénin et du Burkina Faso ont personnellement fait le déplacement de Lomé. Plusieurs autres vice-présidents : Mme Fadiga Sara de la Côte d'Ivoire, M. Joe Ghartey du Ghana, M. Assarid Ag Imbarcouane du Mali représentaient également à cette occasion les institutions parlementaires sœurs de ces pays. Le Comité Interparlementaire de l'UEMOA et le Parlement de la CEDEAO à travers leurs représentants ont participé à la remarquable manifestation de cette large coopération interparlementaire sous-régionale.

Les illustres invités ont tour à tour salué la tenue au Togo des législatives du 25 juillet dernier qui se sont déroulées dans la paix et la transparence, avant de réaffirmé leur engagement pour un renforcement des liens entre parlements de la sous région. Aux députés togolais, ils ont souhaité un mandat particulièrement tourné vers la prise en compte des aspirations des populations avec des réponses appropriés aux besoins et défis du moment.

Germain POULI

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITE

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIALE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

La Colombe

1er Conseil des ministres du cabinet Ahoomey Zunu II DES QUESTIONS ECONOMIQUES ET DE BIEN ETRE DES POPULATIONS AU CENTRE DES DISCUSSIONS



Les Togolais attendaient ce premier Conseil des Ministres depuis les législatives du 25 juillet. Il s'est tenu le mercredi dernier sous la houlette du Président de la République, Faure Essozimna GNASSINGBE et il n'a pas dérogé à la tradition de se prononcer sur les faits marquants de l'actualité.

Le Chef de l'Etat a tout d'abord demandé aux ministres de s'impliquer corps et âme pour apporter des solutions aux problèmes et aspirations réelles des populations. Après quoi, le Conseil a examiné en première lecture un avant projet de loi portant révision du code des douanes.

Le Conseil des ministres a également adopté 2 décrets, l'un relatif à l'application de la loi 2012-001 du 20 janvier 2012 portant code des investissements en République Togolaise et l'autre précisant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale d'investissement et de promotion de la zone franche. Le conseil a également écoté deux communications dont celle du Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales. Lors de sa communication, Gilbert Bawara a retracé le

cheminement qui a abouti à la tenue de ces élections. Le Conseil des Ministres a salué la volonté de dialogue du Chef de l'Etat qui, toujours, a eu le souci d'arriver au compromis en vue de l'organisation inclusive de ces élections.

Cette volonté du président de la République s'est matérialisée par l'amélioration du code électoral, la refonte du fichier électoral, le caractère inclusif de la Commission Electorale Nationale Indépendante, CENI et la parfaite sécurisation du processus.

Le gouvernement se réjouit que ces élections aient été inclusives, libres et transparentes. « Ces élections traduisent la maturité du peuple togolais et l'irréversibilité des avancées que le Togo a enregistré année après année dans la construction de la démocratie et de l'état de droit », souligne le compte rendu du Conseil des Ministres présenté par Mme Anaté Kouméalo, ministre de la communication, de la culture, des arts et de la formation civique.

Pablo ZOUBE

Faible excédents céréalier à l'issue de la campagne agricole 2013

LE GOUVERNEMENT PREND DES DISPOSITIONS



Lors du tout premier conseil des ministres du gouvernement Ahoomey-Zunu II tenu le mercredi 02 octobre, d'importants dossiers ont été abordés pour le bien des populations. Parmi ces dossiers, figure la sécurité alimentaire.

Il apparaît, de la communication du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche que le bilan vivrier de la campagne agricole 2013 présente un faible excédent céréalier, comparativement aux campagnes précédentes. Cela est dû à la pluviométrie très contrastée qui a perturbé le cycle végétatif des céréaliers. Le gouvernement a immédiatement décidé des mesures de précaution destinées à préserver la sécurité alimentaire en renforçant le stock alimentaire de l'Agence Nationale pour la Sécurité Alimentaire, ANSAT. Une campagne d'achat sera lancée dès le mois de novembre pour éviter les exportations illicites.

En revanche, on note un excédent important pour les tubercules et les légumineuses qui n'ont pas besoin d'une forte pluviométrie. Notre rédaction reviendra plus en détails sur le bilan céréalier de la campagne agricole 2013 dans nos prochaines parutions.

La Rédaction

Pour récompenser les meilleurs projets en entrepreneuriat en 2013 L'ANPGF LANCE LE CONCOURS WIN

L'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des Petites et Moyennes Entreprises, ANPGF, organise, dans le cadre de ses activités de soutien au secteur de l'entrepreneuriat, un concours dénommé concours WIN. Le lancement officiel dudit concours a eu lieu hier jeudi lors d'un point de presse dans la salle Orchidée de l'agora Senghor en présence de la Ministre du Commerce, de la Promotion du Secteur Privé et de la Directrice Générale des Impôts.

Le concours WIN est organisé à l'intention des porteurs de projets de création ou de développement d'une PME ou d'une PMI. « Il s'agit d'un challenge qui primera les meilleurs projets de création d'entreprise, les meilleures créations ou inventions de nouveaux produits ou procédés de fabrication », a expliqué la directrice de l'ANPGF. Le concours vise donc à créer un cadre d'émulation et de créativité pour les jeunes entrepreneurs, à stimuler et encourager l'esprit de création, inciter les personnes ayant une idée entrepreneuriale à la concrétiser et à



favoriser la création d'entreprises viables à l'échelle nationale.

Pour Mme Bernadette Legzim-Balouki, ce concours est original à trois niveaux : « d'abord, il récompense non seulement les entreprises en activité mais également les porteurs de projets, les créateurs d'entreprise prêts à démarrer ; ensuite, il s'inscrit dans la politique globale d'appui au secteur privé mise en place par le gouvernement, enfin, il contribuera à consolider le partenariat entre l'Etat, le secteur privé, et les

organisations de la société civile. ». « Ce concours va également démontrer que la réussite est possible, qu'elle n'est pas une utopie. Il permettra d'entreprendre et d'innover ensemble pour gagner le pari du mieux être de nos populations. », a ajouté Mme Balouki.

Les postulants au prix WIN 2013 devront soumettre leur candidature dans les catégories prix « Win Emergence », « Win Développement », « Win Entreprise », « Win Femmes » qui est le prix coup de cœur de cette première édition et qui

récompensera l'investissement et la motivation dont font preuve certaines candidates dans leur démarche de création d'entreprises.

Après la clôture du dépôt des dossiers fixée au 30 octobre 2013, une première présélection sera effectuée par l'ANPGF pour dégager les participants qui pourront déposer leur plan d'affaires s'ils sont candidats au prix « Win Emergence » ou leur dossier de candidature au cas où ils postuleront pour les autres catégories. Les dossiers ainsi enregistrés seront évalués sur la base de la pertinence et l'originalité du projet, sa faisabilité technique et financière, la rentabilité et la pérennité, la documentation fournie et le profil du porteur de projet.

Les lauréats se verront récompensés par des prix visant à les soutenir dans la création de leur entreprise et/ou le développement de leur projet. Il pourra s'agir d'appui financier, d'aide à l'obtention de crédit, d'un accompagnement technique et autres.

Paul KATASSOLI

6e vague du PROVONAT

750 NOUVEAUX VOLONTAIRES ONT PRÊTÉ SERMENT

Le programme de Promotion du Volontariat National au Togo (PROVONAT) continue de mobiliser des volontaires. Mardi dernier, 750 nouveaux volontaires qui composent la 6e vague de ce programme ont prêté serment à Lomé. Cette cérémonie présidée par Mme Victoire Tomégah Dogbé s'est déroulée en présence de Mme Khardiata Lo N'Diaye, coordinatrice du Système des Nation Unies et d'une forte délégation ministérielle. La présence des ministres Dossou Sémoudji, Dédé Ekoué, Ouro-Koura Agadazi, Kouméalo Anaté, André Johnson avait une double signification à entendre le ministre Agadazi de l'agriculture. D'une part, leurs ministères absorbent les volontaires. De l'autre, ils jouent aux témoins oculaires de la prestation de serment de ces nouveaux volontaires.

Ces volontaires sont de jeunes diplômés et primo-demandeurs d'emploi. Après avoir juré d'accomplir leur mission « avec dévouement, humilité, neutralité, honnêteté et professionnalisme, et d'œuvrer à la promotion des actions de



développement socio-économique du Togo, ces volontaires ont reçu leur kit d'affectation. 58% d'entre eux vont exercer leurs missions dans la fonction publique les 42% restant vont travailler dans les

organisations de la société civile. Mme Dogbé a profité de cette occasion pour remercier le Chef de l'Etat et tout le gouvernement pour le soutien technique estimé à hauteur de 4 milliards en 3 ans. Elle a aussi remercié tous les

acteurs qui contribuent à la pérennisation de ce programme et annoncer la mise en place d'un nouveau volet du PROVONAT qui concerne les Jeunes Déscolarisés ou Semi-scolarisés (PROVONAT-JDS). Ce volet prévoit mobiliser

5000 jeunes déscolarisés ou semi-scolarisés âgés de 15 à 35 ans sur des travaux d'intérêts national ou communautaire. « Il offrirait (POVONAT-JDS) à ces jeunes un cadre pour se former aux valeurs citoyennes, au travail bien fait et planifier leur insertion socioprofessionnelle, soit en s'engageant dans l'apprentissage ou en initiant une activité génératrice de revenu », a-t-elle expliquée.

La prestation de serment de la 6e vague a coïncidé avec la célébration du second anniversaire du PROVONAT. De 300 volontaires à la première vague, la 6e vague vient porter le nombre de volontaires à 3530. Aujourd'hui, 28% des volontaires de la première vague ont obtenu un emploi stable un autre volontaire a été pris par le volontariat de la francophonie. Les témoignages de certains volontaires montrent que ce programme ne fait que du bien à la jeunesse Togolaise. Leur expérience professionnelle et les vertus que défend ce programme leur permettent de décrocher un emploi stable.

Londou KAWANA

Violences faites aux femmes

LE CACIT LANCE UN CONCOURS DE PLAIDOIRIES POUR IMPLIQUER LES JEUNES DANS LA LUTTE



Selon une enquête réalisée en 1999 par Amnesty International Togo, 40.9% des femmes togolaises reconnaissent avoir été battues au moins une fois par leur partenaire et 24.5% se disaient victimes de harcèlement sexuel. Il y a quelques mois, le Collectif des Associations Contre l'impunité au Togo (CACT) a entamé des recherches afin de mieux faire connaître la situation des violences faites aux femmes et spécifiquement du phénomène du harcèlement sexuel en milieu professionnel au Togo. Il en ressort que sur 60 salariés d'entreprises interrogés, plus de 20% du personnel a vécu ou continue à vivre des actes de harcèlement sexuel au travail. Pour contribuer à la diminution de ce phénomène, le CACT a initié un projet dénommé « renforcement

de capacités des jeunes pour une implication dans la prévention et la sensibilisation contre les violences faites aux femmes et le harcèlement sexuel », un projet financé par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). En vue de donner l'opportunité aux étudiants et lycéens du Togo d'acquérir des connaissances sur la thématique des violences faites aux femmes et du harcèlement sexuel et de s'impliquer pour la lutte contre le phénomène, le CACT a lancé le lundi dernier, un concours de plaidoirie à leur intention.

« On a remarqué que les auteurs des violences et du harcèlement sexuel sont souvent impunis, ce qui leur permet de continuer. Par nos actions nous voulons faire amener la population à

comprendre qu'il s'agit également des violations des droits des femmes et militer pour que les auteurs soient punis. Le Togo a récemment voté une loi qui punit ces violences et nous espérons qu'elle sera mise en œuvre », a déclaré Viviane Danhoui, la Coordinatrice du projet au CACT. Le concours se déroulera sur toute l'étendue du territoire national et est ouvert à tous les lycéens ou étudiants désireux de s'inscrire individuellement ou par groupe de trois personnes au maximum. Les candidats ont jusqu'au 22 octobre pour soumettre leur copies de plaidoirie. Trois étapes notamment sont prévues à savoir : la sélection des participants, les concours régionaux et la grande finale nationale. Plusieurs prix sont mis en jeu à savoir des bourses d'études, des ordinateurs, etc.

Pour les responsables du CACT, le projet de lutte contre les violences faites aux femmes rentre dans la droite ligne de la contribution à la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako dans laquelle les États de l'espace francophone ont pris la résolution de « susciter une mobilisation significative pour l'ancrage de la culture des droits de l'Homme et de la démocratie, elle-même composante essentielle de la culture de la paix, comme préalable à la consolidation de l'État démocratique et de la paix ».

D. A.

ERRATUM

Une erreur de numérotation et de date s'est glissée dans notre parution passée. Au lieu de TOGOREVEIL N° 121 du Vendredi 22 septembre 2013, il s'agissait de TOGOREVEIL N° 122 du Vendredi 29 septembre 2013.

La Rédaction de TOGOREVEIL vous présente ses excuses.

N°121 du vendredi 20 septembre 2013 Prix: 250 FCFA / Hors du Togo: 1€ Hebdomadaire Togolais d'Information

«L'Appel de Patriotes» de Fulbert Atisso étouffé dans l'oeuf : L'AUTRE PREUVE QUE L'ALTERNANCE N'EST PAS POUR 2015 P 3

TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

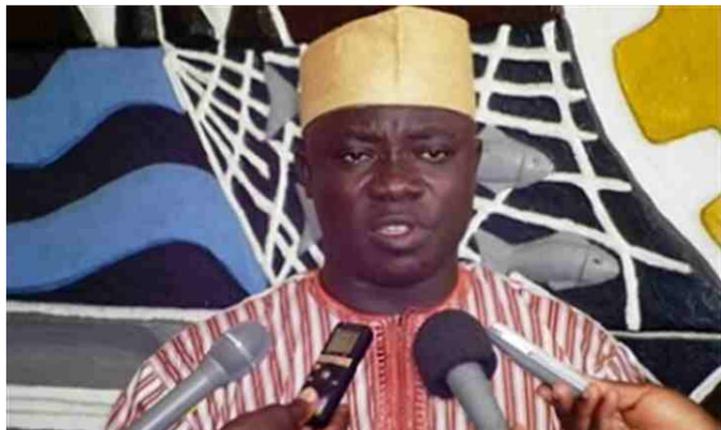
Démolition des bâtiments incendiés du Grand marché de Lomé
LES TRAVAUX DE DEMOLITION PROPRESMENT DITS POURRAIENT DÉJÀ FINIR CE WEEK END P 2

Un rapport d'experts médecins pour sauver l'homme Révélation musicale
DIEUDONNE WILA, MALVOYANT ET DEJA SUR LE « CHEMIN TRACÉ » DE LA REUSSITE P 7

ABANDONNÉ PAR LES AVOCATS DU CST, ABASS KABOUA RECOURT NEANMOINS SA LIBERTÉ Erosion côtière
LES STRATEGIES DU GOUVERNEMENT POUR VENIR A BOUT DU PHENOMENE P 3

Mission médico-chirurgicale d'Afrique dans le Zio
2500 CONSULTATIONS, PLUS DE 150 PATIENTS A OPERER P 3

Lutte contre le tabagisme LE REJAT JOUE SA PARTITION AUX CÔTES DU GOUVERNEMENT



Face à l'ampleur que prend la consommation du tabac dans le monde et au Togo, le gouvernement togolais a initié des actions pour y remédier. Au premier rang de ces actions, l'adoption, en décembre 2010, de la loi relative à la production, à la commercialisation et à la consommation de cigarettes et autres produits du tabac. En 2012, le gouvernement a pris les décrets, cinq au total, qui permettent dorénavant d'appliquer cette loi. Au terme de cette loi, le gouvernement interdit de fumer dans les lieux publics, réglemente les points de vente du tabac et de ses produits dérivés, réglemente les modalités d'aménagement et de signalisation des espaces fumeurs dans les lieux publics où

il est interdit de fumer. Pour permettre à tous les acteurs concernés de se mettre en règle, le gouvernement a accordé un moratoire de 9 mois.

Aujourd'hui, neuf mois jour pour jour après ces décrets, le Réseau des Journalistes Anti Tabac, FEJAT, un des acteurs de la lutte contre le tabac, a pris sur lui d'accompagner cette décision gouvernementale en vérifiant son niveau d'application au près des vendeurs et consommateurs du tabac. Pour ce faire, le FEJAT a organisé, le mardi 1er octobre, une conférence de presse pour renforcer les capacités techniques des journalistes et du grand public sur les mesures relatives à l'interdiction de fumer dans les lieux publics et aux aménagements d'espaces

fumeurs au Togo afin de leur permettre de constater les infractions et de les dénoncer aux autorités compétentes.

Pour M. Essoham TEOU-TEOU, président du FEJAT, l'essentiel est pour le grand public de s'approprier le contenu de cette loi qui se résume essentiellement à l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Les journalistes ainsi retenus par le réseau, des médias tant publics que privés, savent désormais que des zones créées dans les lieux publics où la loi en prévoit, connaissent les modalités d'aménagement de ces espaces et sont outillés pour sensibiliser leurs pairs et dénoncer les contrevenants à la loi. Cette loi prévoit des amendes allant de 100.000 à 5.000.000, selon qu'on soit vendeur, producteur, promoteur ou simple agent d'administration complice d'un trafic de tabac.

Le Réseau des Journalistes Anti Drogue a profité de cette occasion pour vulgariser des pictogrammes sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics et exhorte les journalistes à les afficher à l'entrée de leur rédaction respective.

Paul KATASSOLI

Report de la rentrée scolaire LES ENSEIGNANTS DU PRIVÉ S'IMPATIENTENT

Il n'est plus à rappeler que la rentrée scolaire initialement prévu pour le 7 octobre a été repoussée au 14 octobre. Ce report intéresse d'abord les parents qui n'ont pas encore eu les moyens de préparer la rentrée à leur progéniture. Les élèves aussi vont mieux se préparer pour bien entamer l'année scolaire. Les enseignants du public et leurs syndicats comptent avoir satisfactions à leurs revendications. Cependant, leurs collègues des écoles privées sont laissés sur le carreau et sont obligés de prendre leur mal en patience.

Pendant que le gouvernement débloque 3,6 milliards pour régler la prime de bibliothèque et celle de la rentrée aux enseignants du publique, les enseignants du privé, sont obligés de tirer le diable par la queue avant la reprise des cours. En effet, certains promoteurs d'écoles privées ne paient leurs employés – les enseignants - qu'en période de cours. Les enseignants sont alors obligés de jongler pendant presque 4 mois que durent les vacances. Leur salaire dérisoire ne leur permettant pas de dégager des économies pour pouvoir résister en période de vaches maigres, ils sont obligés d'entreprendre d'autres activités en vacance. Certains se lancent dans la conduite de taxi-motos et d'autres se penchent sur d'autres activités en attendant impatiemment les cours de vacances qui leur donnent un peu de souffle sur le plan financier. Les cours de vacances terminés, c'est dans l'impatience que les acteurs des écoles privées attendent la rentrée scolaire. Une rentrée qui leur permet de renouer avec leur salaire et l'autre grand avantage, les cours de soutiens.

Le report de la rentrée n'arrange donc pas les acteurs des écoles privées. Pour améliorer leurs conditions de vie et de travail, il leur revient de lutter pour obtenir le paiement obligatoire de salaires pendant les vacances. Pour l'heure, ils vont subir ce report sans pour autant jeter la pierre à leur ministère de tutelle qui n'est pas impliqué dans les contrats qu'ils signent avec leur employeurs.

Hubert LENOIR

SUPER FASTFOOD MAISON BLANCHE



Du Nouveau à la Maison Blanche Hôtel
Un Super Fast Food, dans un cadre idyllique
avec des mets succulents.

illico: (+228) 22 52 41 38 Cel: (+228) 90 03 69 96



RESERVATION ET FRAIS DE STANDS

Seules les réservations effectuées par signature du formulaire « DEMANDE DE PARTICIPATION » et parvenues au CETEF-LOME avant le 1er novembre 2013 pourront être satisfaites dans la mesure des disponibilités.

Les organisateurs se réservent le droit de déplacer les emplacements en fonction des nécessités sans que ce déplacement donne droit à une indemnité. Les participants sont responsables des dommages causés aux bâtiments, cloisons, tapis, mobiliers, etc. Le coût de la remise en état déterminé par le CETEF-LOME est facturé en sus.

Paiements

Le montant de la participation est intégralement dû dès la signature de la fiche de participation.

Un acompte de 50 % sera payé à la signature de la fiche de participation. A défaut du paiement du solde au plus tard le 1er novembre 2013, les organisateurs pourront résilier de plein droit les engagements.

Le signataire de la fiche de participation reste toutefois redevable de la totalité de son engagement envers les organisateurs.

Tout exposant ayant payé les frais de participation doit exiger un reçu délivré par les organisateurs.

Tous les paiements sont non remboursables et doivent être faits à la caisse du CETEF-LOME contre reçu, ou par virement bancaire sur les comptes ci-après :

ECOBANK-TOGO				
RIB	SWIFT	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE
46	ECOCTGTG	T0055	01702	131410322301
BANQUE TOGOLAISE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BTCI)				
RIB	SWIFT	CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE
90	BTCITGTG	TG024	TG024	005907500258

Cession et sous-location

La cession ou la sous-location d'un stand est formellement interdite aux exposants. Toutefois, sous réserve d'approbation par les organisateurs, plusieurs participants peuvent louer ensemble un même espace

CETEF - LOME

BP 10056 Lomé - Togo

Tél:(00228) 22 26 40 31 / 22 30 38 48 / 22 35 07 27

Fax:(00228) 22 26 17 54

Site web: www.cetef.tg E-mail: ceteflome@cetef.tg

Formation et initiation au métier d'animateur radio **VIVA HOLIDAYS 2013 RÉCOMPENSE SES MEILLEURS CANDIDATS**

Le vendredi 28 septembre dernier, la radio Zéphyr, initiatrice du concept Viva Holidays, a récompensé les lauréats de la 12^{ème} édition. C'était dans les studios de ladite radio. En présence de M. Kokou Tozoun, président de la HAAC et des représentants des ministres de la communication, du développement à la base, de l'enseignement technique et du Directeur Général de Zéphyr, les trois candidats finalistes, Mlles Yovo Akua, Kougbenou Fafagnon et M. Colley Cloud, ont reçu leur prix composé de lots offerts par les sponsors, d'attestations et de trophées.

C'est Yovo Akua qui a occupé la plus haute marche du podium, suivi de Kougbenou Fafagnon et de Colley Cloud. En marge de la cérémonie de remise de prix, les personnalités invitées ont prodigué des conseils aux lauréats et encouragé la radio Zéphyr pour cette initiative qui s'inscrit dans la vision du gouvernement togolais à savoir promouvoir les initiatives et l'entreprenariat des jeunes.



Parti de 52 candidats inscrits sur la base du Bac 2, Viva Holidays 2013 a évolué avec 27 candidats retenus à l'issue du premier test les 30 et 31 juillet. Après une formation sur la déontologie, les techniques de reportages et la préparation du conducteur d'émission, les 27 candidats se sont âprement disputés les places en finale à travers les quarts et demi finales. La finale s'est déroulée le 09 septembre.

Viva Holidays est né, un an après

la création de la radio en 2001. Il offre l'opportunité aux jeunes animateurs en herbe de s'initier au métier de la radio avec des notions essentielles en animation radio. Aujourd'hui, ce concept est devenu une émission phare dans la grille des programmes de Zéphyr en période estivale. Le trophée décerné aux lauréats est estampillé « Trophée Animation Radio ».

Paul KATASSOLI

Préparatifs pour la fête de Tabaski **UN MARCHÉ DE BÉTAILS INSTALLÉ À AGOË-MOTOCROSS**



La banlieue nord de Lomé donne déjà des signaux de la fête de Tabaski. Depuis le 20 septembre ; un marché de bétail saisonnier s'est installé à Agoë-Motocross en allant vers le champ de tirs. Les commerçants du grand nord et même ceux des pays sahéliens sont venus avec leurs bétails pour faire leurs affaires. Ce marché qui ne va durer que pendant la période de la fête du mouton est une initiative de plusieurs syndicats regroupés dans le Comité National de Gestion des Marchés à Bétails du Togo (COGEMAB).

Deux semaines après le démarrage de ce marché, des commerçants continuent encore de s'installer sur le site. Pour ceux qui s'y sont déjà installés, la vente se fait encore timidement mais les prochains jours sont prometteurs, affirment-ils. En effet, les parents préparent d'abord la rentrée à leurs enfants

avant de s'occuper de la fête. Ainsi, vont-ils se précipiter pour l'achat de leur bétail même le jour de fête. A entendre un commerçant, le bétail en vente se situe dans la fourchette de 200 à plus de 300 milles. Cette initiative est à sa 6^{ème} édition. Pour les organisateurs, les affaires vont bon train mais ils rencontrent pour l'heure un problème. Il s'agit des tracasseries douanières. Les commerçants dépensent énormément avant d'acheminer leur bétail vers Lomé. Ces tracasseries selon eux sont des causes du prix exorbitant du bétail.

Pour un bon déroulement et la sécurité du site, des policiers y sont présents. La division de contrôle vétérinaire du Golf également s'est installée sur ce site. Elle est chargée de contrôler le laissez-passer des animaux. Les vétérinaires de cette division procèdent également à l'inspection sur pied des animaux. Ils isolent alors les animaux malades et prennent des dispositions pour qu'ils ne contaminent pas le cheptel. Ils apportent aussi des soins aux bêtes fatiguées par le long trajet. Un vétérinaire sur le site a alors rassuré que tout le bétail en vente est en bonne santé.

La fin de ce marché est conditionnée par la date de la fête de Tabaski. Pour l'un des responsables du COGEMAB, le marché prend fin le jour suivant cette fête de Tabaski. Selon les indiscretions, cette fête musulmane pourrait se tenir le 15 de ce mois.

Londou KAWANA

Violences dans les Stades **LE GOUVERNEMENT VA SE VIR**

Les événements malheureux survenus à Tchamba lors du match de la 20^{ème} journée du Championnat national de football de la Première Division entre Koroki et Gbikinti et ceux du dimanche dernier sur le Stade municipal de Notsé font réfléchir le gouvernement qui veut ensemble avec les différents acteurs exorciser le mal.

À cet effet, le ministre de la sécurité et de la protection civile, Yark Damehane et sa collègue des sports et loisirs, Angèle Amouzou Drakey-Mensah ont réuni mardi dernier les membres de la FTF, les présidents des clubs, des ligues et des fédérations pour trouver les voies et moyens pour faire taire les incidents qui surviennent sur les stades.

« Ce qui intéresse le commun des togolais, c'est le football pour la réconciliation nationale. Le football pour l'unité nationale. Ce qui signifie que nous serons très regardant pour la pratique du fair-play avant, pendant et après chaque match quelque soit l'enjeu... C'est ensemble que nous devons trouver des solutions pour faire régner la paix au Togo », a déclaré Angèle Amouzou Drakey-

Mensah.

Pour sa part, Yark Damehane a demandé aux responsables des ligues et surtout des clubs de s'affirmer et de canaliser leurs supporters pour éviter que ces problèmes se posent à l'avenir. « On n'est pas responsable pour rien. Si on a la volonté, on peut faire quelque chose pour arrêter tout ça. Les agitateurs et les auteurs de trouble, vous les connaissez. »

Plusieurs propositions ont été faites à l'issue de la séance et les ministres vont prendre des mesures qui s'imposent dans les jours à venir. Ces mesures qui seront portées à la connaissance des acteurs et de l'ensemble de la population.

D'ors et déjà, 7 personnes impliquées et reconnues coupables d'actes de violences dans l'agression des joueurs, membres de staff technique et supporters de Gbikinti de Bassar lors de la 20^{ème} journée du championnat national de football de Première Division, croupissent depuis quelques jours à la prison civile Sokodé.

La Rédaction

Pèlerinage musulman et le rosaire catholique **LES PRATIQUES RELIGIEUSES MARQUENT CE MOIS D'OCTOBRE**



Les mois ont souvent des particularités. Après le mois d'août marqué par la célébration des fêtes traditionnelles et les récoltes, le mois d'octobre de cette année est meublé par des activités ou des pratiques religieuses chez les musulmans et les chrétiens catholiques.

Le mardi, 1^{er} octobre dernier, 322 pèlerins ont pris leur vol à bord du Boeing de la Compagnie Ethiopian Airlines à destination de l'Arabie Saoudite. Ils sont au total 1625 musulmans togolais qui s'envoleront pour la Mecque afin d'effectuer le pèlerinage qui est un devoir pour un musulman. Ces pèlerins vont alors passer leur temps à prier et à exécuter tous les rites liés à ce pèlerinage. A entendre les pratiquants, l'exécution de ce cinquième pilier de l'islam permet aux pèlerins de se purifier. A la Mecque également, ils bénéficient de la grâce d'Allah qui exhausse leurs prières. Ils reviennent de la Mecque avec un titre honorifique de El Hadj pour les hommes et Hadjia pour les femmes. Depuis quelques années le Togo a mis sur pied une commission du Hadj. Cette commission travail déjà durement

pour réussir l'organisation de ce pèlerinage dans notre pays, le séjour des pèlerins et leur retour. Pour le moment, le dernier des quatre vols est prévu pour le 9 octobre.

Pour les chrétiens catholiques, c'est le mois du rosaire. Les catholiques expriment leur foi en Christ à travers des prières. Cette foi est l'imitation de celle de Marie qui a attendu avec foi la réalisation de la prophétie de l'ange. Ce rosaire va durer tout au long de ce mois d'octobre. Dans la partie septentrionale de notre pays, les chrétiens se regroupent le soir dans des maisons pour faire des prières. Au sud, c'est plutôt dans des églises que les fidèles vont pour adresser leurs prières à Dieu.

Dans ces deux religions, un point commun est à souligner. Il s'agit de la prière. Que se soit dans le pèlerinage musulman ou dans le rosaire catholique, la prière prend une place importante. Vivement que ces prières conjuguées accompagnent notre pays sur la voie de la positivité de l'accomplissement des vœux des populations.

Hubert LENOIR

ECONOMISEZ SUR VOS APPELS VERS L'INTERNATIONAL!

Vous avez encore jusqu'au 31 Octobre 2013 pour bénéficier de cette offre alléchante. Vous n'avez jamais été aussi proche de la diaspora.



Pour vos appels de plus en plus régulier vers l'étranger, TOGO TELECOM vous propose

désormais des tarifs préférentiels selon le pays choisi. Quel que soit l'endroit où se trouve votre interlocuteur, vous pouvez communiquer sans vider vos poches. Parce que vous nous avez choisi, nous vous offrons le meilleur. Le secret se trouve dans la formule **887*1*6#** que vous pouvez taper dès maintenant sur votre illico.

Bienvenue dans le profil qui réduit vos dépenses en communication!

- Pour l'Europe, les USA et l'Asie, nous vous proposons les pays suivants à **55 F CFA TTC/impulsion (45 s)**: France, Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Royaume Uni, USA, Canada, Chine et Inde.

- Pour l'Afrique, nous vous proposons les pays suivants à **55 F CFA TTC/impulsion (30s)**: Ghana, Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Nigéria, Mali, Maroc et Afrique du Sud.

- Pour le reste des pays, communiquez à **55 F CFA TTC/mn.**

Parce que nous anticipons vos besoins profonds, nous offrons également l'option de téléphoner par satellite. Coût de l'appel, **4500 F CFA TTC/mn.**

Ayant tous les atouts en poches, vous pouvez désormais choisir en toute connaissance de cause. Avec TOGO TELECOM, vous n'avez jamais été aussi proche de la diaspora! ■

UN NOUVEAU ILLICO CONTRE UN ILLICO HORS D'USAGE!

L'opération continue dans les espaces dédiés. Conscient du désagrément, TOGO TELECOM indemnise ces clients.

En Mars dernier, lors de la 1ère campagne TOGO TELECOM CHEZ VOUS, nous vous avons vendus des téléphones illico à très bas prix. Pendant la vente, certains clients ont hérité d'appareils présentant certains défauts. Pour indemniser ces clients, nous avons lancé une opération d'échange d'illico défectueux contre illico neufs.

DEUX ESPACES

Pour cet échange, les clients concernés sont priés d'aller vers l'Espace Telecom d'Agou Nyivé ou de celui de l'ex-Direction Générale de TOGO TELECOM. Pour nous permettre de vous identifier, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et du reçu délivré à l'achat.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

Avec votre illico, votre vie change grâce au profil **PROMO PREPAID** et à la promo **WEEK END KDO**. Connaissez-vous les formules **887*1*6#** et **887*1*7#**? Non? Alors vous êtes le seul à ne pas être au



courant. Courrez vite échanger votre illico hors d'usage acheté en mars contre un nouvel illico. Vous pouvez alors taper ces formules et entrer dans le profil de ceux qui profitent des meilleurs tarifs de communication.

APPELEZ LE 112 POUR EN SAVOIR PLUS! ■